

RÈGLEMENT - APPEL À PROJETS

Raconter le réel en animation

1. Objet

L'appel à projets « Raconter le réel en animation », organisé par FRAMES (association LA BOÎTE), en partenariat avec la SCAM et LOOP, vise à identifier des créateur·rices issu·es du web souhaitant développer un projet audiovisuel en animation ancré dans le réel.

2. Nature du dispositif

Ce dispositif :

- n'est pas un concours
- ne prévoit aucune dotation financière
- ne constitue pas un engagement de production

Il vise à favoriser la mise en relation avec des professionnel·les (studios, producteur·rices, diffuseurs).

Les auteur·rices des projets sélectionnés seront invité·es à présenter leur proposition sous forme d'un pitch oral de 5 minutes, suivi d'un temps d'échange avec le public, dans le cadre d'un temps professionnel organisé par LOOP.

3. Conditions de participation

Peuvent candidater :

- les personnes majeures
- les créateur·rices ayant une activité vidéo en ligne
- les porteur·euses d'un projet en animation en développement

Le projet :

- doit être original
- ne doit pas avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale aboutie

Le/la candidat·e garantit être titulaire des droits nécessaires à la présentation du projet.

Ne seront pas retenus les projets comportant :

- l'apologie de la violence
- des propos discriminatoires
- des contenus contraires aux valeurs de respect et d'égalité défendues par FRAMES et ses partenaires

En cas de projet porté par plusieurs auteur·rices :

- une personne référente devra être désignée

- une seule personne sera autorisée à présenter le pitch
- la prise en charge (transport, hébergement, accréditation) est limitée à une seule personne par projet

4. Modalités de candidature

La candidature s'effectue exclusivement en ligne, via la plateforme de FRAMES (lien en cours)

Le dossier comprend :

- un formulaire
- une vidéo de pitch (3 minutes maximum)

La vidéo doit être produite spécifiquement pour cette candidature.

Elle peut être réalisée simplement (face caméra, téléphone, plan fixe) ou faire l'objet d'un montage plus élaboré.

La qualité technique ne constitue pas un critère d'évaluation.

L'attention portera principalement sur :

- la clarté du propos
- la cohérence artistique
- la capacité d'incarnation

Toute candidature incomplète ou non conforme pourra être écartée.

5. Sélection

Les candidatures sont étudiées par l'équipe de FRAMES, en concertation avec des professionnel·les associé·es au dispositif.

Les décisions de sélection sont souveraines et ne donnent lieu à aucune justification individuelle.

6. Prise en charge et accompagnement

Pour les projets sélectionnés, LOOP, avec le soutien de la SCAM, pourra :

- prendre en charge les frais de déplacement (France métropolitaine) dans la limite de 150 € aller-retour
- prendre en charge un déjeuner le jour du pitch
- prendre en charge une nuitée dans la limite de 80 € HT
- offrir une accréditation professionnelle donnant accès au programme

Ces éléments sont valables pour une seule personne par projet.

Des temps d'accompagnement à la préparation du pitch pourront également être proposés.

7. Engagement des participant-es

Les candidat-es sélectionné-es s'engagent à :

- participer à la session de pitch
- présenter leur projet personnellement
- respecter les modalités du dispositif

8. Propriété intellectuelle

Les candidat-es restent pleinement titulaires des droits sur leurs projets.

La participation à l'appel à projets n'entraîne aucun transfert de droits.

Les candidat-es autorisent toutefois FRAMES et ses partenaires à :

- citer le nom du projet et de son auteur·rice
- utiliser des extraits à des fins de communication non commerciale

9. Données personnelles (RGPD)

Les données personnelles collectées dans le cadre de cet appel à projets sont traitées par :

LA BOÎTE (FRAMES)

Association loi 1901

546 rue Baruch de Spinoza

84140 Avignon

Finalité

- gestion des candidatures
- organisation de l'événement
- communication liée à l'appel

Destinataires

Les données peuvent être transmises aux partenaires impliqués dans la sélection (notamment SCAM, LOOP).

Durée de conservation

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à l'organisation de l'appel à projets, puis archivées pour une durée maximale de 3 ans.

Droits

Conformément à la réglementation en vigueur, les candidat-es disposent des droits suivants :

- accès
- rectification

- suppression
- opposition

Toute demande peut être adressée à :
contact@framesfestival.fr

10. Calendrier

- Ouverture : **8 avril 2026**
- Clôture : **8 juin 2026 à 23h59**
- Étude et sélection : **du 9 juin au 14 septembre 2026**
- Annonce : **15 septembre 2026**
- Session de pitch : **14 octobre 2026**, dans le cadre de LOOP (*horaire et lieu précis communiqués ultérieurement*)

11. Acceptation

La soumission du formulaire vaut acceptation du présent règlement.

12. Structure organisatrice

L'appel à projets est organisé par :

LA BOÎTE

Association loi 1901

546 rue Baruch de Spinoza

84140 Avignon